

PROCES VERBAL DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU 18 NOVEMBRE 2016

Etaient présents :



Représentants de l'administration :

M. Jean-François Balaudé-Président de l'Université,
Mme Coralie Waluga-Directrice Générale des Services.
M. Stéphane Brette-Vice-Président (Patrimoine et Développement Durable),
M. Thibaut Pierre-Directeur des Ressources Humaines, adjoint à la DGS.

Représentants du personnel :

Mme Mireille Blayo- (SNPTES, secrétaire adjointe du CHSCT),
Mme Nathalie Nantier-(SNPTES),
Mme Winocur Paula- (SNPTES),
Mme Elisabeth Brunet- (CGT),
M. Naïm Ayari- (CGT),
M. Lemoine Jean-François- (CGT),
M. Bernard Valentini- (CFDT),
M. Frédéric Dufaux- (FSU),
Mme Liliane Rioux-SPSE (FSU, Secrétaire du CHSCT),
Mme Frédérique Sitri- (FSU).

Invités permanents :

Dr Florence Dubar-Médecin de Prévention,
M. Jean-Luc Guinot- Conseiller de prévention,
M. Jean-Luc Reynaud, Direction Sécurité et Sûreté Incendie

Membres excusés :

Dr Mylène Bourennane-Médecin Directeur,
Mme Gerty Bellance-(SNPTES),
M. Ettai Youssef- (CFDT),
Mme Sophie Da Silva- (FSU),
Mme Douha Bakhfalouni-(FSU).

Invités à la séance :

M. Jean-Luc Puichaud-Chaudot-Direction Sécurité et Sûreté Incendie,
M. Patrick Bobin-Adjoint au Directeur du Patrimoine,
M. Kekouche, Service Universitaire d'Information et d'Orientation
Mme Souad Zouita, Direction Logistique Hygiène et Sécurité

Début de la séance : 15 heures 15.

Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV du CHSCT du 10 juin 2016.
- 2) Modification du Règlement Intérieur : Désignation de suppléants pour les membres du bureau.
- 3) Publication des PV du CHSCT sur l'Intranet.
- 4) Désamiantage : résultat du diagnostic amiante et actions mises en œuvre, marché à bons de commande et travaux prévus à la bibliothèque universitaire dans le cadre du CPER
- 5) Suites enquête RPS Biatss : Actions de prévention concernant le travail sur écran.
 - 5.1) Possibilité de création d'un contrat CIFRE.
 - 5.2) Visite avec un ergonome dans les services centraux.
 - 5.3) Renouvellement de la formation : Gestes et Postures.
- 6) Bilan Social 2015
- 7) Présentation du schéma directeur handicap.
- 8) Les obligations de l'établissement à l'égard du CHSCT : déménagements, l'attribution des locaux et le signalement d'urgences.
- 9) Plan général de mise en sûreté du campus.
- 10) Points sur les accidents de service et accidents de travail.
- 11) Suites données aux observations notifiées dans les registres hygiène et santé.
- 12) Questions diverses.

Points préliminaires :

- *Deux point sont ajoutés comme questions diverses* : un point sur la dératisation sur demande de Mme Liliane Rioux et un point sur la visite de prévention à la reprographie, en présence du Dr Dubar et Mme Souad Zouita.
- Le Rapport d'activité du Dr Florence Dubar sera abordé au point 6 (Bilan social)
- A la demande de Mme Elisabeth Brunet et M. Jean-François Lemoine, un CHSCT exceptionnel se réunira le 20 janvier 2017, pour thème : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- Tous les membres élus du CHSCT demandent que les documents soient communiqués à l'avance. Un délai de 48h n'est pas suffisant.

Tout d'abord, Mme Coralie Waluga aborde le sujet de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité en soulignant qu'un plan d'actions stratégique hygiène et sécurité 2017 va être prochainement présenté. Avec l'arrivée de Mme Souad ZOUITA, le document unique d'évaluation des risques professionnels sera réalisé au sein de l'Université en s'appuyant sur la création d'un réseau d'assistants de prévention, via les chefs de bâtiments qui seront formés. La nouvelle réorganisation des services DLHS et DSSI, votée au CT du 17 novembre 2016, va permettre d'instaurer une culture de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité, volonté politique de l'Université.

1) Approbation du PV du CHSCT du 10 juin 2016

M. Jean-François Balaudé soumet à l'approbation des membres le procès-verbal du CHSCT qui s'est tenu le 10 juin 2016. Une observation est faite par Mme Nathalie Nantier qui s'était excusée pour son absence, cependant son nom n'apparaissait pas dans cette rubrique. Elle souhaite également que les documents de travail du CHSCT, soient envoyés au préalable, afin de mieux les étudier.

Il est précisé également que le point 11 n'a pas été traité et le CHSCT reste dans l'attente de la liste des documents réglementaires obligatoires de l'université. Un nouveau document de synthèse sera présenté au prochain CHSCT.

Résultats du vote du PV du CHSCT du 10 juin 2016 :

Pour : 5

Abstention : 1

2) Modification du Règlement Intérieur : Désignation de suppléants pour les membres du bureau :

M. Jean-François Balaudé soumet à l'approbation des membres la modification du règlement intérieur.

Adoption à l'unanimité.

Deux points sont observés : le Dr Bourenanne ne reçoit pas les courriers adéquats au CHSCT. Elle sera ajoutée à la liste des destinataires et une mise à jour du règlement intérieur sera effectuée avec la désignation des suppléants aux membres du bureau.

Une communication sera faite dans la lettre des personnels sur la mise à disposition du relevé de décisions dans la semaine suivant la tenue de l'instance.

3) Publication des PV du CHSCT sur l'Intranet.

Monsieur Thibaut Pierre a sollicité le service communication afin que Mmes Souad ZOUITA et Cynthia GRIMBERT aient les droits nécessaires pour pouvoir publier les procès-verbaux du CHSCT sur l'intranet. Il précise également que les relevés de délibérations y sont diffusés depuis le dernier CHSCT.

4) Désamiantage : résultat du diagnostic amiante et actions mises en œuvre, marché à bons de commande et travaux prévus à la bibliothèque universitaire dans le cadre du CPER

M. Patrick Bobin présente le point 4.

Concernant le désamiantage de la BU et de la BDIC, l'opération est inscrite à la convention CPER 2015-2020 et est pilotée par l'Epaupif mandataire de maîtrise d'ouvrage. Les études du transfert d'activités et de la faisabilité technique ont été menées en 2016 et le dossier d'expertise sera remis pour validation en 2017

Plusieurs analyses d'air ont été effectuées conduisant au résultat suivant : 80 prélèvements sans fibres d'amiante et 1 prélèvement avec détection de fibres. (Sas local photo ssol 2).

Concernant les dossiers techniques amiantes, ceux-ci ont concernés 17 entités (bâtiments) à Nanterre et 11 entités à Ville d'Avray. Le repérage a été effectué par une entreprise agréée et les matériaux sont classés suivant leurs catégories et leur état comme suit :

- Liste A : flocages, ... Score 1 à 3
- Liste B : dalles de sol, mastics, fibrociment... Score EP (évaluation périodique) / AC1 : action correctrice de niveau 1 / AC2 : action correctrice de niveau 2.

Il en résulte les conclusions suivantes pour le site de Nanterre :

- Matériaux Liste A - Tour BU :
Score 1 : flocage poteaux avec protection mécanique
Score 2 : flocage derrière parement bois
Score 3 : Résidus de flocage en sous face plancher haut Tour
- Matériaux Liste B :
 - Conduits fibrociment en sous-sols (évacuation EU)
 - Plaques d'élamite en façade extérieure
 - Joints d'étanchéité vitrages
 - Dalles vinyles amiantées + colle
- Score EP : surface totale : 28 993m² - Nb de locaux : 978u.(volume/locaux)
- Score AC1:surface totale : 13 663m² - Nb de locaux : 234u.

Cela concerne 75 salles de cours / 58 bureaux administratifs ou enseignants / 63 circulations horizontales / 38 locaux techniques.

- Score AC2 : Surface totale : 1 140m² – Nb de locaux : 44u.

Nb des locaux publics : 12u. (1 102m²), Autre locaux : techniques et logistique : 19u. (38m²) et 13 vides sanitaires contenant des débris de conduites fibrociment

Les actions à venir sont :

- Une évaluation périodique avec des mesures du taux de fibres dans l'atmosphère (limite <5f/l).
- Une veille sur les évolutions des dégradations de sols
- Actions à court terme : mesures conservatoires
 - locaux AC2 ouverts au public : Fermeture des locaux.
 - Locaux AC2 techniques : mise en place de protection des sols.
 - locaux AC1 avec dégradation avancée (dalles de sol + chape) : mise en place de protection des sols.
- Actions à moyen terme : mesures correctives
 - Locaux AC2 : retrait des dalles de sols désamiantage (été 2017) pour réouverture.
 - Locaux AC1 : campagnes de réparation des sols, travaux de désamiantage.

Mme Mireille Blayo demande des précisions sur l'étude de transfert d'activités de la BU.

Monsieur Brette lui précise que les modalités n'ont pas encore été définies et que cette étude se fera en coordination avec les directions du SCD et la BDIC, sensibles à leurs activités.

Les travaux de cet été pour les matériaux classés AC2 seront réalisés par une entreprise prestataire du marché à bons de commande qui possède les certifications nécessaires, sous pilotage de la Direction du patrimoine. Des analyses seront effectuées avant, pendant et après travaux.

M. Frédéric Dufaux s'interroge concernant les 12 locaux fermés au public. M. Jean-Luc Guinot lui précise qu'à partir du 17 décembre, ces locaux seront fermés au public pour la totalité du semestre. La liste exacte des salles fermées est d'ores et déjà intégrée sur le logiciel ADE.

M. Patrick Bobin ajoute qu'un plan de retrait est obligatoire avant tout chantier de retrait de matériaux contenant de l'amiante et doit être soumis un mois avant pour avis à l'inspection du travail, au médecin du travail, l'OPPBTP, le CHSCT et la CRAMIF. De ce fait, il faut attendre les vacances scolaires pour pouvoir intervenir dans les salles en question. De même la BUFR du bâtiment sera fermée dès l'autorisation de son directeur.

M. Jean-François Balaudé confirme qu'une fois ce diagnostic analysé et réalisé, il convient de prendre aucun risque. Des mesures correctives sont prises notamment pour les listes AC1 et AC2. Il s'agit d'un plan d'actions sérieux et nécessaire pour éviter tout risque d'inhalation.

M. Balaudé remercie l'ensemble des services pour leur réactivité et leur mobilisation. Un chargé d'opération supplémentaire sera recruté pour renforcer les capacités de la direction du patrimoine en la matière.

JL Guinot ajoute qu'une cartographie très précise des matériaux classés AC1 a été réalisée, ce qui va permettre aux assistants de prévention d'y veiller et de remonter les informations nécessaires pour les interventions.

Pour plus de précisions, les Dossiers Techniques Amiante sont disponibles et consultables auprès de la direction du Patrimoine.

5) Suites enquête RPS Biatss : Actions de prévention concernant le travail sur écran.

5.1) Possibilité de création d'un contrat CIFRE.

Dans la suite de l'enquête sur les risques professionnels (risques psycho-sociaux) conduite auprès des personnels BIATSS en décembre 2015, un contrat postdoctoral sera recruté pour étendre l'enquête aux enseignants. L'objectif étant d'avancer sur les risques RPS et de proposer des actions de prévention. La fiche de poste sera communiquée par la secrétaire du CHSCT.

5.2) Visite avec un ergonome dans les services centraux.

La Direction des ressources humaines organise une étude ergonomique des postes de travail pour les services centraux (DRH, DEVE, DFC, DP, DSSI, DLHS et la DRI), prévue fin janvier 2017. Cette étude ne concerne que les situations de travail sur écran.

Le dispositif comportera trois actions : étude des postes de travail par un ergonome, séance de sensibilisation aux risques professionnels pour les encadrants et compte-rendu de l'étude réalisée (2 heures) et séance de sensibilisation aux risques professionnels pour les agents et compte-rendu de l'étude réalisée, remise d'un guide sur les bonnes postures à adopter (2 heures).

L'ergonome sera accompagné du médecin de prévention, d'un représentant du CHSCT par organisation syndicale et de Mme Souad ZOUITA.

5.3) Renouvellement de la formation : Gestes et Postures.

Diffusée sur l'intranet, la formation Geste et Postures est renouvelée et est maintenue dans le plan de formations 2017.

6) **Bilan Social 2015**

Les chiffres sont commentés.

Tout d'abord, M. Pierre précise qu'une présentation générale des points du bilan social, de manière plus approfondie sera faite en présence de Mme Marie-Cécile Girard. Une réunion commune CT-CHSCT aura lieu le 23 février 2017.

Jean-François Lemoine fait remarquer que le format du document envoyé n'est pas conforme aux préconisations du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), ce qui empêche un travail collaboratif efficace du fait d'une mise en page changeante. Il ajoute que la version publiée sur l'intranet comporte d'ailleurs des différences avec celle qui nous a été transmise, puisque par exemple l'avant-propos du président est tronqué (page 1).

M. Thibaut Pierre présente les chiffres clés relatifs aux accidents de service et accidents du travail. Il précise que le budget de la formation a augmenté et qu'il a une réelle volonté de proposer des formations à l'ensemble des personnels, enseignant, et enseignants chercheurs.

Il rappelle l'importance de solliciter le service de la formation et de l'accompagnement afin de monter des actions de formations courtes ou longues, pour l'ensemble des personnels enseignants et Biatss.

Concernant les formations hygiène et sécurité (notamment amiante, habilitation électrique, etc.), Mme Elisabeth Brunet souligne si toutes les personnes formées sont bien à jour de leur recyclage. Il en résulte que le suivi est bien réalisé.

La Dr Florence Dubar présente le rapport annuel d'activité de la médecine de préventive 2015 : peu de visites de locaux ont été organisées avec le service prévention des risques.

425 personnes ont été convoquées ou ont pris rdv mais 308 personnes sont réellement venues.

La diminution du nombre de vacations effectuées (109 en 2015, 128 en 2014) est liée à un arrêt maladie.

Cependant, les chiffres restent stables au niveau des convocations et des personnels vus, la diminution du nombre de vacations étant compensée par une diminution du temps de formation en 2015.

Les Risques Psychosociaux représentent une grande part de l'activité, tant au niveau des consultations (spontanées ou à la demande de la DRH) que des interventions dans les services ou des réunions.

Jean-François Lemoine demande si le taux d'assiduité aux visites de la médecine du travail (68 %) était dans la moyenne des autres années. La Dr Florence Dubar répond affirmativement précisant d'ailleurs que ce taux est plutôt meilleur que précédemment.

7) **Présentation du schéma directeur handicap**

Ce schéma directeur comporte trois volets : Pour les personnels, les axes privilégiés sont l'amélioration du recensement, l'accroissement des recrutements, le maintien dans l'emploi et les achats. Pour les étudiants, les axes retenus sont l'accueil et l'accompagnement, l'accessibilité et l'insertion professionnelle. Pour les aspects patrimoniaux, un schéma d'accessibilité sur 6 ans a été présenté au CHSCT en juin 2016.

Le schéma directeur est adopté à l'unanimité.

8) **Les obligations de l'établissement à l'égard du CHSCT : déménagements, l'attribution des locaux et le signalement d'urgences.**

M. Thibaut Pierre rappelle les compétences du CHSCT en termes de consultation sur la réorganisation des services, de projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

En effet, des aménagements ont eu lieu au sein de l'Université sans la consultation du CHSCT, notamment le bâtiment Max Weber, les bureaux libérés au bâtiment T.

Les représentants du personnel insistent sur le fait que le CHSCT doit être systématiquement informé et consulté de tout déménagement, de tout événement ayant lieu au sein de l'Université car cela fait partie de leurs missions.

Il est rappelé l'adresse de mail de diffusion du CHSCT : membres-CHSCT@liste.u-paris10.fr.

Il est acté que les déménagements doivent être communiqués à la secrétaire et la secrétaire adjointe du CHSCT en amont afin de permettre une consultation préalable.

Il est acté également que les incidents graves seront signalés à la secrétaire et la secrétaire adjointe avec les réponses apportées.

9) Plan général de mise en sûreté du campus.

M. Jean-Luc Guinot présente le plan général de mise en sûreté qui est intégré dans le plan de continuité d'activité (PCA). C'est un document stratégique de planification de la réaction à une catastrophe ou un sinistre grave. Il doit permettre à l'université de fonctionner en cas de problème, même en mode dégradé ou en situation de crise et il teste notre capacité de résilience.

Le PCA est composé de 2 plans :

- le plan général de mise en sûreté (PGMS) : il recense les vulnérabilités et les risques, il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population universitaire et comporte deux volets (plan de protection public et plan d'intervention confidentiel défense)
- Le plan de sécurité des systèmes d'information (PSSI) : il assure la sécurité des systèmes d'information et prévient les cyber-attaques.

Les risques majeurs au sein de l'Université peuvent être naturels (inondation par la Seine), technologiques (dépôts pétroliers, canalisation de gaz haute pression, transports par la route et le rail de produits pétroliers et chimiques) et humains (émeute et terrorisme).

A l'UPN, le PGMS prévoit la mise en place d'un plan particulier de mise en sûreté par bâtiment, présenté en conseil d'UFR. Un exercice de simulation général est prévu le 1^{er} trimestre 2017 à l'Université.

Plusieurs dispositifs vont être mis en place notamment : une alerte par SMS (alerte sécurité, alerte guides, alerte enseignants et alerte général) et des formations prévues pour le personnel de sécurité, les guides d'évacuation et de confinement, les enseignants et les usagers volontaires.

Les guides d'évacuation seront amenés à être des guides de confinement.

Certains membres élus s'étonnent du coût que cela va engendrer pour l'établissement, alors qu'il existe d'autres priorités...

10) Points sur les accidents de service et accidents de travail.

M. Thibaut Pierre présente le tableau des accidents de service et de travail survenus à l'Université de fin juin à novembre : 12 accidents au total recensés dont 4 liés à la manutention et 6 liés à des chutes de personne, notamment sur la voie publique.

Devant le nombre d'accidents du travail lié aux escaliers de l'accès à la gare, un courrier du Président sera envoyé à l'exploitant faisant état des accidents survenus pour les agents et les étudiants, en copie à la secrétaire du CHSCT.

11) Suites données aux observations notifiées dans les registres santé et sécurité du travail.

M. Jean-Luc Guinot présente les observations des RSST présents dans les bâtiments de l'UPN.

Le 26 septembre 2016, il est notifié l'attitude agressive d'un étudiant envers un enseignant au bâtiment E. L'équipe de sécurité est intervenue.

Au bâtiment C et F, une observation est faite sur des dalles de sol fissurées et ou cassées : la direction du Patrimoine a été avisée et des mesures de prélèvements d'air d'amiante sont prévues prochainement.

Le 24 octobre 2016 au bâtiment MDE, des étudiants ont été surpris en train de boire de l'alcool par un agent de sécurité. Les noms de ces derniers ont été relevés.

Le problème de forte chaleur et de ventilation dans les vestiaires et la circulation de l'USG au bâtiment B a été résolu par le service technique.

Certaines remarques relèvent de l'entretien et de la propreté des locaux, qui sont traitées de suite par la société prestataire du marché de nettoyage. La présence de rats dans les abords du bâtiment F a donné lieu à l'intervention de l'entreprise de dératisation. Le malaise d'une étudiante à la MDE le 26 octobre 2016, géré par notre équipe de sécurité et un camion du Crous qui a percuté le véhicule d'un personnel (07 octobre 2016) dont l'incident a été constaté et signalé au service de l'Université.

Les membres du CHSCT regrettent à nouveau le délai de transmission du document. Le document leur a été communiqué moins d'une heure avant le CHSCT et souhaitent vivement que les observations de la mi-septembre remontent plus tôt que le jour du CHSCT. Par ailleurs, ils précisent qu'une réponse telle que « Service du Patrimoine a été avisé » ne constitue pas une action réalisée...

12) Questions diverses

Lors de la visite de prévention du 17 novembre dernier, au pôle imprimerie /AIR dans le bâtiment BSL, des observations ont été constatées notamment le bruit permanent lié à l'onduleur qui entraîne fatigue et acouphènes, se rajoutant aux bruits des différentes machines présentes.

La direction du Patrimoine va étudier des solutions possibles.

Jean-François BALAUDE, Président du CHSCT



Liliane RIOUX, secrétaire du CHSCT



Souad ZOUITA, secrétaire de séance

